

Projet RICHERAND

<http://richerand.fr>



Information sur le Centre National de Santé Richerand



**activités
sociales**
de l'énergie

Le CNS Richerand, état des lieux

- Créé en 1974
- Ouvert à tous les assurés sociaux
- Offre de soins sans dépassements (en voie de raréfaction à Paris)
- Fréquentation des agents des IEG en baisse relative (17 % en 2015)
- Déficit constaté : 1,5 millions d'euros par an

Le CNS Richerand, la démarche projet

- Echec d'un projet de transfert auprès d'un partenaire mutualiste
- Décision de travailler à un projet de reprise pluri-partenariale, sous forme coopérative
- Recrutement en décembre 2015 d'un médecin directeur (pilotage du projet)

Le projet Richerand, refonder l'offre de soins

- Étendre l'offre de proximité (horaires élargis, ouverture samedi, maison médicale de garde, visites à domicile) – *ouverture d'une consultation sans rendez-vous tous les matins à partir du 17 octobre prochain*
- Conforter le secteur dentaire (implantologie, orthodontie, chirurgie)
- Elargir l'offre avec des partenariats hospitaliers (spécialités médicales, imagerie, système d'information, dossiers médicaux partagés, etc.)
- Innover en matière de trajectoire de soins ville-hôpital (efficacité, coût)

Le projet Richerand, pôle universitaire et de recherche

- Pôle d'enseignement médical
 - accueil d'internes en médecine (*2 internes à partir de novembre prochain, rémunérés par l'APHP*)
 - recrutement de 2 chefs de clinique de médecine générale (*agrément de centre de santé universitaire en cours*)
- Pôle de recherche médicale
 - accueil du siège de l'Institut national de recherche des centres de santé (*Institut Jean-François REY*)
 - autres collaborations en préparation

Les partenaires du projet Richerand

- Réunis en Comité de pilotage *(9 mars et 21 juin 2016)*
- 7 futurs sociétaires construisent le projet au sein du **Groupe de Préfiguration** *(une réunion tous les 15 jours + groupes de travail thématiques)*
 - GH LARIBOISIERE-SAINT-LOUIS-FERNAND-WIDAL (public)
 - GH DIACONESSES-CROIX-SAINT-SIMON (privé non lucratif)
 - FONDATION OPHTALMOLOGIQUE ROTHSCHILD (privé non lucratif)
 - INSTITUT DE VICTIMOLOGIE, Association PARCOURS D'EXIL
 - Pôle Education Thérapeutique du Patient (Pôle ETP)
 - CAMIEG

Gérer le futur centre Richerand : les enjeux d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

- Assurer une gouvernance stable et garantir l'équilibre entre sociétaires (*Collèges de vote, Statuts...*)
- Participation des salariés et des professionnels à la gouvernance
- Représentation des usagers (IEG, etc.)
- Préserver les intérêts des différents sociétaires et sécuriser leur participation (dettes, liquidation, etc.)
- Concertation avec les tutelles (Ministère de la santé, ARS, CPAM)
- Appui d'un cabinet d'avocats spécialisé

Les sociétaires pressentis au stade actuel

- CCAS, CMCAS ?
- Salariés de la SCIC Richerand
- Comité de soutien du CNS
- Autres représentants des usagers (?)
- Hôpitaux
- Autres partenaires (victimologie, recherche...)
- CAMIEG
- Autres : CPAM 75 ? Ville de Paris ?

Les investissements

- Un bâtiment de 3500 m² à fort potentiel
 - emplacement +++
 - actuellement sous occupé (kiné, labo, prothèse, cabinets)
 - capacité à accueillir de nouvelles activités générant des recettes (indemnité d'occupation)
- Une restructuration lourde indispensable
- Etude de faisabilité architecturale lancée

Les équilibres financiers

- **Les principes**
 - Tarifs sécurité sociale sans dépassements
 - Pas de sélection des patients (mission sociale)
 - Equilibre budgétaire
- **Les moyens de l'équilibre**
 - Arrivée de partenaires trouvant au sein de la SCIC une synergie avec leur propre offre (indemnité d'occupation des locaux, d'utilisation de services mutualisés, etc.)
 - Missions financées (social, formation, recherche, permanence des soins, etc.)
 - Services innovants dédiés aux agents des IEG (partenariat CAMIEG)
 - Dévolution des locaux à la SCIC (loyer symbolique)

Les valeurs qui portent le projet Richerand

- Les valeurs du service public, la continuité des soins, l'accessibilité pour les populations vulnérables, la solidarité
- Le soutien à une sécurité sociale solidaire et universelle
- Le respect des tarifs de la sécurité sociale, l'absence de dépassement, l'équité
- Le tiers payant intégral
- La non lucrativité (inscription dans les statuts de l'absence de redistribution des excédents de la SCIC aux sociétaires)
- Promotion de la santé publique et de la santé au travail
- Inscription dans l'économie sociale et solidaire (ESS) et les valeurs de progrès social